

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° I-386

présenté par

Mme Bonnivard, Mme Brenier, Mme Porte, M. Vialay, Mme Duby-Muller, Mme Louwagie,
M. Dive, M. de Ganay, Mme Genevard et M. Abad

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 12, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.